

COMMUNIQUE

La FFAP signe un accord de principe avec Google sur la rémunération du droit voisin des agences de presse

Paris, le 1^{er} août 2022

Après deux ans de négociations, la Fédération Française des Agences de Presse se félicite de l'accord de principe trouvé le 29 juillet avec Google concernant la rémunération du droit voisin pour les 58 agences de presse qui lui ont confié leur mandat.

Cet accord n'aurait pas été possible sans le soutien inconditionnel des parlementaires des commissions Culture de l'Assemblée nationale et du Sénat et sans la détermination inébranlable de l'Autorité de la Concurrence.

« *Cet accord reconnaît la valeur du travail des agences de presse et leur rôle primordial dans la chaîne de l'information* » déclare Christian Gerin, président de la FFAP.

Christian Gerin, Président

Contact : Florence Braka, directrice générale, f.braka@ffap.fr, 06 03 51 70 18